ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 115940

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les difficultés de l'enseignement privé sous contrat à faire face aux suppressions de postes. Par exemple, pour 2011, il a été prévu que l'enseignement privé rende un peu plus de 1 500 postes. Or supprimer un poste dans le privé aboutit à supprimer une classe car tous les enseignants du privé sont devant les élèves, à la différence de l'enseignement public. C'est pourquoi il a été proposé par certains acteurs de l'enseignement privé la suppression d'une heure de cours par semaine en lycée, ce qui permettrait d'économiser des postes sans amoindrir la qualité de l'enseignement. En effet, les semaines des lycéens sont aujourd'hui trop chargées, comme l'a constaté le rapport d'information de MM. les députés Xavier Bretonet et Yves Durand déposé en décembre dernier par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, rapport qui a d'ailleurs mis en lumière le fait que le volume horaire d'enseignement au lycée était en France supérieur à la moyenne européenne. Il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Mathis
Circonscription : Aube (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 115940
Rubrique : Enseignement privé
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8297
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)